

La six deniers dite « Dardenne ».

Par Philippe . E. Bodet

https://www.academia.edu/30172508/La_six_deniers_dite_Dardenne_

Petite monnaie de «cuivre» apparemment sans grande envergure numismatique cependant restée célèbre, car fabriquée au départ de bronze notamment de canons de marine. Ainsi, elle reste un monument historique et un témoin de la puissance navale française en cette fin du XVII^{ème} siècle. Malgré une refonte des monnaies de cuivre sous le Second Empire en 1854, on ne peut la qualifier de peu commune car on la trouve encore sur le territoire de France et même en Belgique, mais rarement en bon état. Tout et son contraire semblent avoir été dit dans les sources documentaires, pourtant en prenant de la hauteur l'on se heurte à des contradictions ou incohérences et à des particularités qui suscitent commentaires voire interrogations. Aussi apparait-il nécessaire de faire le point.



Figure 1 : Pièce de six deniers dite "Dardenne", 1712, atelier de Montpellier, 6.09 gr. Coll Ph Bodet¹.

Les bases légales.

Vers la fin du règne de Louis XIV, et plus particulièrement en 1709, la France était en pleine guerre de succession d'Espagne et de dévolution², les armées venaient de subir la défaite de Malplaquet, l'hiver fut l'un des plus rudes entraînant une famine généralisée à tout le pays et la dette s'élevait à trois milliards de livres que les dévaluations, réformes, et autres « remuements » monétaires ne parviennent pas à contenir. Le Roi Soleil ordonne encore une fois la frappe de nouvelles monnaies d'argent, de billon et de cuivre telles l'écu aux trois couronnes et ses monnaies divisionnaires, la pièce de trente deniers dite «mousquetaire» et, une pièce de six deniers, cette dernière pour augmenter le nombre des espèces de cuivre afin de «*faciliter encore davantage ledit Commerce*».

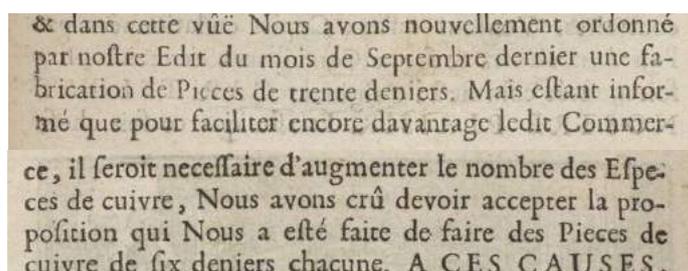


Figure 2 : Extrait de l'Edit du Roy pour la fabrication de pièces de Six Deniers.
(Source : Bibliothèque Nationale de France)

Cet édit élaboré à Versailles le 16 octobre 1709, ne fait pas mention de difficultés voire de non paiement des soldats, marins et ouvriers des arsenaux³, source de désertions. Toutefois au vu de la situation financière du Royaume ce défaut de paiement est plus que plausible, situation d'autant plus

¹ Photo A. Cheilan , Numismatique du port à Toulon ou cette pièce fut acquise par l'auteur.

² Guerre de dévolution car Louis XIV est fils et époux d'une infante, guerre de succession car son petit fils devenu Philippe V à la mort de Charles II, est, en 1701, reconnu par Louis XIV, contrairement aux dispositions testamentaires, prétendant au trône de France, ce qui «indispose» l'Empire Germanique et l'Angleterre.

³ Source : « La Dardenne » par R. Armand Lacroix, dans « Société des amis du Vieux Revest et du Val D'Ardenne », bulletin N°3 de mars 1987 ;

problématique qu'il faut assurer les défenses sur le pourtour méditerranéen et mater la révolte des Camisards dans les Cévennes.

Le document royal mentionne que les pièces seront fabriquées « *avec toute la diligence possible, dans nos monnoyes d'Aix, de Montpellier, de La Rochelle, de Bordeaux & de Nantes* ». Soulignons d'ores et déjà que Nantes et Bordeaux ne produiront pas de pièces.

L'édit précise également une fabrication « *jusqu'à concurrence de deux millions de Marcs, au remède de trois pièces au Marc* ». Il est donc, a priori pour la majorité de la communauté numismatique, question de la frappe de quelques quatre vingt millions de pièces de six deniers au poids théorique de 6.12 gr avec une tolérance de 7.5 % (soit une masse minimum de 5.661 gr). Nous reviendrons sur cette appréciation en fin de chronique.

Enfin il est précisé qu'il n'y aura pas d'ajout de (cuivre) fin (« *sans aucun mélange de fin* »).

Il n'est nullement question de la fabrication des flans dans l'édit royal, par contre dans l'arrêt d'application daté du 29 octobre 1709, il est mentionné que les « *cuivres* » devaient être tirés des canons et accessoires (« *canons, boîtes, pierriers et autres pièces d'artillerie défectueuses, hors d'usage et inutiles* »)⁴. C'est ce qui permet à Mr Fr. Droulers d'avancer qu'à l'époque de ces prescriptions écrites, cuivre et bronze étaient synonymes. Cette affirmation est peut être un peu rapide car l'on sait extraire le cuivre du bronze en portant ce dernier au-delà de son point de fusion. L'étain moins dense se porte en surface et il suffit ensuite de « nettoyer » la surface du bain de fusion de l'étain et des impuretés avec des scories et des cendres⁵. Le métal résultant, du cuivre presque pur, est assez malléable et ductile même s'il contient encore de l'étain résiduel. Si l'on voulait affiner encore plus le métal, et le rendre moins ductile, il fallait ajouter dans le creuset de fusion 1/10 massique de cuivre pur en fusion. La remarque concernant l'interdiction d'adjoindre du cuivre « fin » prend ici toute son importance.

... dite Dardenne ?

Toutes les sources s'accordent à avancer que le nom Dardenne réfère à un petit village au Nord de Toulon, derrière le mont Faron, le long de la rivière le Las propice à l'utilisation de nombreux moulins⁶, et établi autour d'un château, dont l'existence est attestée dès 1374 (Raymond de Montanban, seigneur de Dardenne), construit sur l'emplacement du Castrum de Vallis Ardenna.⁷ Par contre, les sources sont divergentes concernant l'endroit où les flans monétaires furent fabriqués. Pour certaines ce fut au château même, pour d'autres au moulin... mais lequel ? Les recherches, s'appuyant sur l'étude d'archives, menées par Mr Claude Chesnaud de l'Université de Toulon nous éclairent sur cet imbroglio⁸. Ainsi, le 7 novembre 1671 décision fut prise par la communauté de Toulon de construire un martinet à poudre « *au dessous du château de Val d'Ardène* », construction rendue possible notamment par l'acquisition d'une parcelle de terrain appartenant au seigneur local. En 1684, ce moulin (ou martinet) à poudre, fut détruit par une explosion endommageant également le château. Il fallu plus de cinq années pour prendre une décision concernant les réparations du moulin. Elles furent acceptées le 26 juin 1690 mais avec une nouvelle orientation à cet atelier, à savoir une forge destinée à la fabrication de grosses ancrs de navires grâce notamment à un martinet de fer (moulin).⁹

⁴ Selon Fr Droulers dans « Répertoire général des monnaies de Louis XIII à Louis XVI 5^{ème} édition 2012 » .et A. Lacroix .

⁵ Les canons et le métal de base provenant des anciens vaisseaux de Louis XIII désarmés dont vraisemblablement des navires sabordés en rade de Toulon lors du siège de la ville en 1707.

⁶ Jusqu'à dix moulins sur les trois kilomètres entre Dardenne et Le Jonquet .

⁷ Source : <http://chesnaud.univ-tln.fr/revest/Trofimoff1963.htm> et soulignons qu'il convient d'écrire Dardenne sans S final.

⁸ Id.

⁹ La fabrication des ancrs débuta en 1721, entretemps il y eut le siège de Toulon, la fabrication des flans DARDENNE et la peste.

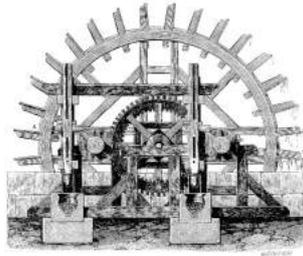


Figure 3 : Martinet à poudre.

La roue hydraulique entraîne le mouvement vertical de deux pilons de bois qui réalisent le mélange salpêtre, soufre et charbon de bois dans les mortiers respectifs.

La forge de Dardenne, alimenta en flans les ateliers d'Aix en Provence et de Montpellier, au départ des bronzes de l'arsenal de Toulon, tandis que l'atelier de La Rochelle, toujours selon Fr. Droulers, s'approvisionnait en flans à la forge de Rancogne située au village des Gonds près de Sainte¹⁰, à une trentaine de kilomètres de Rochefort dont l'arsenal fournissait la matière première.

Cette pratique de faire fabriquer les flans par des sous traitants apparaît logique au vu de l'urgence et de la nature de matériaux bruts à traiter. A ce titre, la pièce de six deniers Dardenne se situe entre le monnayage «classique» et le monnayage affermé ou dit «des traitants», mode opératoire que Louis XVI avait déjà utilisé dès 1674. Dans cette optique, c'est peut être l'explication quant au fait que les pièces survivantes sont pour la toute grande majorité sous la masse nominale, car il est reconnu que les traitants «chatouillaient» le remède autorisé. Le poids moyen observé par Mr Chesnaud est de 5.8 gr.

La frappe proprement dite des six deniers Dardenne, débuta en Avril 1710 à Aix, le 31 Mai à Montpellier et en Septembre à La Rochelle. Vraisemblablement ce décalage temporel traduit les aspects logistiques d'approvisionnements (matière première et livraison des flans).

La Dardenne : une frappe peu soignée.



Figure 4 : Six deniers, 1710 Atelier de La Rochelle H.

Avers : LOVIS · XIII · ROY · DE · FRANCE · ET · DE · NAV (différent)

Six "L" adossés deux à deux, couronnés, cantonnés de lys, disposés en triangle au milieu duquel se trouve la marque de l'atelier : (&) pour Aix : (H) pour La Rochelle : (N) pour Montpellier.

Revers : SIX · DENIERS · DE · FRANCE · (différent) 1710 · (ou 1711 ou 1712) .

Croix «anillée» et «fleurdelisée» constituée de 4 arcs entrelacés. Un point au centre.

Tranche lisse pour un module approximatif de 24 à 28 mm

Fabrication au moulin (il s'agit ici du balancier)

Cuivre affiné (apparaît plus judicieux que cuivre pur).

Masse théorique 6.12 gr, soit 40 au Marc.

Graveur officiel : Norbert Rotiers.

La première chose qu'il faut remarquer est la différence, dans la légende du droit, par rapport au cahier de charge en fin de l'édit du 16 octobre 1709, à savoir, ROY DE FRANCE ET DE NAV au lieu de ROY DE FR ET DE NAV.

¹⁰ Alors que Mr Cl Chesnaud avance le moulin de Gond près de Rochefort, ce qui, au point de vue distances à parcourir semble plus logique. Ces ambiguïtés sur la localisation exacte des moulins / forges chargés de la fabrication des flans, sont pour le moins assez étonnantes.



Figure 5 : Description de la pièce dans l'édit royal. Source BNF.

Cette juxtaposition du mot France in extenso à côté de l'abréviation de Navarre, n'existe que sur cette monnaie. A remarquer également que le cahier des charges ne prévoit pas d'emplacements pour les différents personnels (directeur d'atelier et maître graveur).

Hasard ou fabrication centralisée de coins, le décalage de la lettre S de SIX s'observe sur certaines pièces dans les différents ateliers.



Figure 6 : La position décalée du S de SIX sur des exemplaires respectivement de 1712 Montpellier, 1710 La Rochelle et 1711 Aix¹¹

Alors que Fr. Droulers signale une erreur de frappe en l'atelier d'Aix, à savoir DENEIRS au lieu de DENIERS en 1711 et 1712, l'on peut également signaler, du même atelier, cette coquille FRACE au lieu de France ou une date écrite à l'envers.



Figure 7 : Aix , 1712 , erreur de coin de droit : FRACE au lieu de FRANCE¹².



Figure 8 : Aix, 1711, la date est écrite de droite à gauche¹³.

Autres particularités.

L'atelier d'Aix se distingue encore en apposant le différent du directeur d'atelier au revers (avant la date) et celui du maître graveur au droit en début de légende, et ce contrairement aux deux autres ateliers. Le tableau ci-dessous résume la situation:

¹¹ L'exemplaire d'Aix est tiré de l'ouvrage de H. Hoffmann, « *les monnaies royales de France depuis Hughes Capet jusqu'à Louis XVI* », Paris 1878, p 187. Rappelons que dans cet ouvrage l'auteur a opté pour faire dessiner les plus beaux exemplaires conservés en musées.

¹² Source : « *Ateliers provençaux, monnaies des Rois de France* », Paris aout 1913 par le Commandant A. Babut

¹³ Source : <http://www.la-detection.com/dp/message-105498.htm>

Atelier	Directeur atelier	Différent	Maître Graveur	Différent
La Rochelle H ¹⁴	Jean Donat	Flèche verticale (fusée ?) au droit.	Jean Lezard	Gland au revers ¹⁵
Montpellier N	Jean Guillot	Étoile au droit	Louis Brodu	Tour au revers
Aix en Provence &	Marc Piclat du Pignet	Cœur au revers	Jean Joseph Cabassole	Petit diamant (losange) au droit.

Tableau 1 : Localisation des différents : au droit avant LOVIS , au revers avant la date.

La légende du revers doit également attirer notre attention par son libellé «six deniers de France» et non pas six deniers tournois. Vraisemblablement cette particularité n'est pas documentée, du moins dans les limites des recherches entreprises. A défaut d'explication formelle l'on pourrait avancer que cette précision «de France» signifie que la Dardenne aura cour sur le territoire du royaume, et ce par opposition aux monnaies locales frappées durant le règne de Louis XIV telles la quatre deniers de Strasbourg ou sa divisionnaire au même type d'une valeur de deux deniers. L'usage de ces pièces était réservé à l'Alsace, la Sarre et certains districts frontaliers de l'Allemagne¹⁶.



Figure 9 : Quatre deniers de Strasbourg, émis de 1696 à 1708.

**Droit * L XIII ROY DE FR ET DE NAV ;
Revers : BB PIECE DE IIII DENIERS 1696.**¹⁷

Dans le même contexte d'une différenciation, cette hypothèse peut également expliquer pourquoi, sur la pièce de six deniers Dardenne, le buste du roi a été remplacé par trois doubles monogrammes couronnés disposés en triangle. Les trois lys aux sommets du triangle sont posés 2/1 comme sur l'écu de France.

Une telle disposition en triangle n'est également pas sans rappeler la série des monnaies d'argent dites «aux trois couronnes»¹⁸. Si relation il y a, elle ne semble pas documentée tout comme la symbolique représentée par ces trois couronnes. Interrogés, plusieurs numismates évoquent des hypothèses pratiques ou historiques telles, rendre le travail des faussaires plus difficile ou, les trois couronnes symbolisent la titulature complète de Louis XIV : roi de France, de Navarre et des Colonies.



Figure 10 : 1/2 écu au trois couronnes. Atelier d'Aix 1711.¹⁹

¹⁴ Il s'agit du troisième atelier monétaire de la ville, situé rue Royale des Carmes, actuellement rue de la monnaie.

¹⁵ Et non une mouchette d'hermine comme souvent rapporté.

¹⁶ Fr Droulers , Ibid.

¹⁷ Source : Delcampe.

¹⁸ L'écu aux trois couronnes et ses divisionnaires frappés de 1709 à 1715. L'écu au trois couronnes, taillé à 8 au marc au lieu de 9 mais pour atteindre 5 livres au lieu de 3 livres 6 sols ce qui constitue une dévaluation de fait.

¹⁹ Photo A. Cheilan , Numismatique du port à Toulon.

La croix « anillée » au revers.



Figure 11 : Dessin tiré de H . Hofmann Pl 248

Le type du revers, à la croix anillée, n'est pas nouveau dans la numismatique royale française, elle apparaît notamment sur les écus d'or de Louis XIII. Elle est cependant différente en son centre arrondi alors que sur les écus d'or le centre est polylobé, ce qui exclut une réutilisation de coins. Notons cependant que, sur les écus d'or, la marque d'atelier se trouvait au centre de la croix²⁰ masquant ainsi le point de centrage. Pourquoi avoir repris un ancien type, la question est toujours sans réponse.

Quant au second point au centre de la croix de certaines pièces, tel que rapporté par Cl Chesnaud reprenant Mr A. Raimbault²¹, la question reste également controversée. Ils avancent que ce serait un différent porté par des pièces frappées dans une annexe de la forge de Dardenne néanmoins avec la marque (&) d'Aix. Ils basent leur « conviction » sur un document d'un certain Hermitte dont retranscription ci-dessous:

"J'ây receu de Mr Dupignet, conseiller du Roy, directeur et trésorier de la monnoye d'Aix, la somme de 22 livres 17 sols 6 deniers pour avoir voituré une presse de balancier de Toulon en la dite monoye, pesant 525 livres, à raison de 30 sols le quintal, dont je le quite et tous autres. Fait à Toulon, le 6 novembre 1711, (signé) Hermitte."

L'argument résiste difficilement à l'interrogation: en effet, Fr. Droulers ne signale l'existence de pièces à la double ponctuation que pour l'année 1712 ce que semble contredire toutefois la figure 12 ci-dessous. De plus, ce document traite d'un transport de Toulon vers Aix et non pas de Dardenne. Il pourrait s'agir également d'une presse de balancier aixoise, réparée voire fabriquée en l'arsenal de Toulon. Par ailleurs ces mêmes personnes avancent également l'existence de cette double ponctuation sur des monnaies rochelaises ce qui les conduit à conclure « audacieusement » que les deux points sont la marque des monnaies frappées dans les ateliers « qui se trouvaient près des annexes, primitivement destinées à préparer la matière et à couper les flancs. »²²



Figure 12 : Double ponctuation sur une Dardenne d' Aix de ... 1711 ou 1721 !²³

Etant donné la grande rareté des pièces au double point, dont une seule a pu être examinée dans le contexte de cette chronique, il est difficile de prendre position. A défaut d'une simple erreur de centrage du compas du graveur, théorie la plus probable, l'on pourrait envisager le cas de coins présentant un défaut, voire, hypothèse à nouveau contredite par la figure 12, la marque du maître graveur J. J. Cabassole, à savoir un minuscule losange, apposé par erreur à cet endroit sur les

²⁰ Excepté sur l'écu d'or d'Amiens, où la lettre X apparaît au droit.

²¹ M. Raimbault. « La Dardenne », dans Revue numismatique, 1901

²² <http://chesnaud.univ-tln.fr/revest/Trofimoff1963.htm>

²³ Source : Lancaster Numismatique.

monnaies d'Aix. En effet, cette marque est d'ailleurs souvent confondue avec un point lorsqu'elle est incorporée dans la légende.

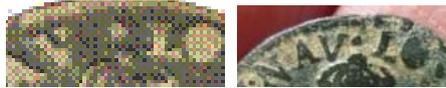


Figure 13 : Différent de J. J. Cabassole : un petit losange.

L'arrêt de production.

Toutes les sources reconnaissent l'arrêt de production en 1712²⁴, faute de matière, et répercutent cette affirmation sans pour autant rechercher ou avancer une explication. Est-ce à dire que l'estimation de la masse initiale de métal à traiter, soit 2.000.000 de Marcs, était erronée, ou qu'il y eut un détournement de métal ?

En partant des productions avancées par Fr. Droulers l'on obtient un peu moins de 59.000.000 de pièces produites soit l'équivalent de plus ou moins 1.480.000 de Marcs de cuivre récupéré du bronze des arsenaux. Toutefois, il faut savoir que le bronze de canons de marine à l'époque contenait 20 % d'étain et au moins de 4 à 5 % d'impuretés (peintures, corrosion, dépôts divers ...). En d'autres termes avec 2.000.000 de Marcs de métal à traiter et à transformer en flans, l'on pouvait espérer de l'ordre de 60.000.000 de pièces de cuivre dans les tolérances massiques imposées. Par ailleurs, il faut tenir compte des pertes inhérentes aux procédés et au fait que tout le métal de base n'était pas exclusivement constitué de bronze de canon. Le pourquoi de la profusion de monnaies de faibles masses trouve également ici une explication partielle. L'ordre royal aurait donc bel et bien été exécuté dans ses directives. Soulignons néanmoins que les ateliers d'Aix et de Montpellier produisirent plus de 58 Millions de pièces²⁵ sur des flans dont la grande majorité fut découpée dans la forge de Dardenne... quoi de plus logique dès lors que ces monnaies furent appelée «la Dardenne».

Trois doubles L en triangle : un type unique ?

L'histoire de la Dardenne ne semble pas s'arrêter en 1712. En effet, Léopold de Lorraine s'inspira du type du droit pour frapper une pièce de billon de trente deniers et sa divisionnaire de douze deniers en usage dans son duché récupéré suite au traité de Ryswick en 1698. Notons au passage que Léopold I de Lorraine épousa Charlotte d'Orléans, nièce de Louis XIV.



Figure 14 : Trente deniers de Léopold de Lorraine , 1726, Nancy
(Ag 186 0/00 ; 23.5 mm) Source CGB.

Au droit : LEOP · I · D · G · D · LOT · BAR · REX · IER · pour Léopold Ier par la grâce de Dieu duc de Lorraine, de Bar, roi de Jérusalem. Une croix de Lorraine sommée d'une couronne sur champ d'alérions.

Au revers : PIECE · DE · XXX · DENIERS · 1726 · Trois doubles L adossés et disposés en triangle, cantonnés de trois alérions. Au centre la croix de Jérusalem.

A la même époque, en février 1722, un édit, enregistré par la Cour des Monnaies et le Parlement de Navarre, autorise la frappe d'une pièce d'un sol dans le cuivre provenant des mines des Pyrénées (Cie Jean GABELIN). Selon Fr. Droulers, les ateliers de Bayonne et de Pau devaient se charger de la frappe,

²⁴ Le 30 Avril 1712 à Dardenne selon Fr. Droulers.

²⁵ La production de L a Rochelle est très peu connue.

mais seul ce dernier frappa cette monnaie entre 1723 et 1728 (1726 excepté). Sur les soixante millions de pièces envisagées, l'on estime que seulement 13 % le furent.²⁶ Cette pièce, d'une valeur de 16 deniers ou 1/15 de livre, est connue sous le nom du « Sol de Béarn».



Figure 15 : Sol dit de Béarn, cuivre pur, 12.23 gr.

Dr : . LUD . XV . D . G * FR . ET . NAV . REX . DB

(Louis XV par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, Seigneur de Béarn).

Trois doubles L couronnés posés en triangle, une vache en cœur.

Rev : PRODUITS DES MINES DE FRANCE en 4 lignes. 1728 en exergue.²⁷

Conclusions.

Par l'édit royal du 16 octobre 1709, décision fut prise de procéder à la frappe d'urgence, en raison de la situation économique et militaire, d'une monnaie en cuivre et de cours légal fixé à 6 deniers tournois. Les flans de cuivre à frapper dans les ateliers d'Aix, de Montpellier et de La Rochelle, devaient provenir du traitement du bronze de marine détenu par les arsenaux respectivement de Toulon et de Rochefort. Vu la nature du métal de base, l'opération de fabrication des flans fut sous traitée à la forge de Dardenne et vraisemblablement à celle des Gonds près de Sainte. La forge de Dardenne, petit village à quatre kilomètre dans l'arrière pays de Toulon, destinée à fabriquer des ancres et construite sur les ruines d'un martinet à poudre détruit par une explosion, fut la plus productive. Elle alimenta certainement l'atelier d'Aix et au moins en partie celui de Montpellier. Ces deux ateliers frappèrent la quasi totalité des six deniers, qui en raison de l'origine de la plus grande partie du cuivre, pris le nom dans le langage populaire et numismatique de «six deniers Dardenne». Restée célèbre par cette dénomination, il faut cependant lui accorder d'autres «lettres de noblesse» au sein des collections, ce que cette chronique tente de faire. En effet, cette monnaie mérite également attention non seulement par la provenance du métal qui en fait un monument véritablement historique, mais aussi par la logistique mise en œuvre, l'originalité du type au droit et par les multiples variantes et erreurs de coins, témoignages d'une frappe précipitée. Dommage que la pauvre qualité de frappe, associée au pauvre état de conservation des pièces survivantes rendent difficile la réponse aux incertitudes et suscitent interprétations parfois osées, ... mais ne dit on pas que du choc des idées jaillit toujours la lumière !



Figure 16 Double : frappe.²⁸

Vilvoorde le 31 juillet 2015

²⁶ Fr. Droulers, id.

²⁷ Sources : <http://www.monnaiesdantan.com> et « les A.O.C. » par Jean-Luc DUFOND dans « La Vie Numismatique », 2015, 65^{ème} année, 7^{ème} livraison, p232.

²⁸ Source : Static numista.